



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022**



Patrick Leroy,
Président

Rapport moral

Pendant cinq ans, Catherine Gimmonet a assuré, avec le succès que nous lui reconnaissons, la présidence de notre association. Nous pouvons saluer son engagement intense et le travail réalisé. Elle m'a cédé sa place en 2022 et avec le Conseil d'Administration, nous poursuivons le chemin tracé, avec les valeurs de solidarité, de respect, d'humilité et de confiance propres à l'ACCIR.

Bien qu'encore marquée par les conséquences de la pandémie, l'année 2022 aura vu l'ACCIR continuer le cours de ses activités : missions au Sénégal, au Burkina Faso et au Rwanda, rencontre des partenaires du Nord et accueil d'autres du Sud. Vous en trouverez le compte rendu dans les pages suivantes.

Avec sa dissolution courant 2022, l'association Cœur de Vivescia nous a transmis ses activités Afrique où deux projets étaient menés au Bénin. L'ACCIR poursuit aujourd'hui ces actions aux côtés de nouveaux partenaires, que nous remercions de la confiance faite à l'ACCIR.

Il se dégage une véritable cohérence de nos actions au Sud : convergence des actions de formations, des appuis aux techniques culturales agroécologiques et aux organisations de producteurs vers l'autonomie, la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus des paysans accompagnés par l'ACCIR.

La collecte du millième par les coopératives partenaires est notre principale source de financement. Elle est capitale pour la poursuite des actions engagées et pour le développement de futures. Merci à ces coopératives de continuer à relayer notre appel et nos actions auprès de leurs adhérents.

Le bulletin de liaison est notre principal outil de communication. Il informe l'ensemble des adhérents et des partenaires de nos actions au Sud comme au Nord et il permet de faire le lien avec eux. Ce bulletin est aussi l'occasion de communiquer des informations sur les pays où nous intervenons autres que celles relayées par les médias. C'est un véritable investissement de l'équipe rédactionnelle pour le rendre attractif, moderne, vivant.

« L'action rend optimiste » dit Jean Marc Jancovici, créateur du Shift Project*. A l'ACCIR nous sommes optimistes, et nous continuerons d'agir pour le cœur de notre action : la solidarité de métier.

* <https://theshiftproject.org>

Sommaire

2 | Rapport moral 3 | Qu'est-ce que l'ACCIR ? 5 | Les pays - Les projets - Les partenaires 6 | Sénégal : Formation et insertion des jeunes dans leur territoire 8 | Burkina Faso : L'accompagnement de l'ACCIR au Burkina Faso a évolué en 2022 10 | Togo et Benin : Accompagnement de nouvelles coopératives 11 | Togo : Développement d'un biopesticide à base de graines de neem 12 | Bénin : Deux nouveaux projets 13 | Rwanda : Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle 14 | Les actions au Nord 16 | Compte de résultat 18 | Perspectives - Remerciements 19 | ALERTE INFO : Situation critique au Burkina Faso : vers une catastrophe humanitaire.

Qu'est-ce que l'ACCIR ?

L'ACCIR est une association à but non lucratif avec pour mission d'accompagner le développement agricole dans plusieurs pays d'Afrique. L'ACCIR considère le développement agricole comme une priorité au développement global d'un pays, notamment par son incidence sur la sécurité alimentaire des populations.

Elle s'appuie sur des organisations professionnelles (agricoles, économiques et sociales) du territoire de l'ex-Champagne Ardenne et s'investit dans les échanges qui favorisent l'autonomie et le développement de l'agriculture dans sa zone d'intervention.

Aujourd'hui, l'ACCIR soutient techniquement et financièrement des projets agricoles et ruraux dans cinq pays d'Afrique sub-saharienne (Burkina Faso, Sénégal, Togo, Bénin et Rwanda).

LES VALEURS

SOLIDARITE

- Agir dans un objectif commun à la recherche d'une plus grande équité sociale et économique ;
- Avoir plaisir à être et agir ensemble avec la curiosité de la découverte.

RESPECT

- Considérer les personnes dans leur diversité culturelle ;
- Observer et écouter ;
- Accepter que les choses se passent différemment.

HUMILITE

- Considérer la relation humaine comme source de richesse ;
- Apporter un appui en complément d'un savoir-faire existant ;
- Avoir conscience que ce soutien ne peut être que partiel et limité.

CONFIANCE

- Avoir confiance dans la capacité des partenaires à avancer ;
- Reconnaître les compétences et expériences des partenaires.

LES OBJECTIFS

INFORMER et sensibiliser grâce aux témoignages d'agriculteurs du Nord et du Sud ;

COMPRENDRE les enjeux du développement des agricultures familiales et la sécurité alimentaire dans les pays en développement ;

AGIR au service d'un objectif commun : vivre décemment de son métier sur son territoire.

LES MOYENS D'ACTION

Les échanges entre agriculteurs du nord et du sud, ici ou là-bas, sont le meilleur allié du développement. Ils permettent souvent d'établir les bases d'un partenariat futur entre les organisations professionnelles du Nord et du Sud.

Les missions au sud

L'Accir organise des missions sur les lieux des projets à différentes étapes de ceux-ci : en amont pour évaluer leur faisabilité, ou pendant leur réalisation. Se rendre en mission sur place est essentiel pour appréhender un projet, analyser l'environnement et ainsi apporter l'appui le plus adapté aux besoins.

L'accueil sur notre territoire

Accueillir des africains sur notre territoire est une autre forme d'échange. Venir chez nous à la rencontre de leurs pairs leur permet de découvrir une autre façon de travailler.

Leur venue ici permet aussi de sensibiliser les personnes rencontrées pendant leurs visites. C'est aussi parfois une façon de pallier l'impossibilité d'aller en mission quand les conditions sont difficiles en raison de l'insécurité.

Les actions de sensibilisation

Aller à la rencontre du grand public et des plus jeunes en participant et en organisant des événements pour informer et sensibiliser aux problématiques de développement au sud.

AU SUD

- Défendre l'agriculture familiale ;
- Favoriser l'émergence d'organisations paysannes autonomes et pérennes ;
- Accompagner les organisations paysannes dans leur développement ;
- Favoriser l'augmentation du revenu des paysans africains ;
- Contribuer à l'accès à l'épargne et au crédit pour les agriculteurs ;
- Contribuer à rendre l'agriculture saine, rentable et durable.

AU NORD

- Informer le grand public sur les problématiques de développement des pays du Sud ;
- Sensibiliser les plus jeunes dans les écoles ;
- Défendre la souveraineté alimentaire pour tous ;
- Convaincre de l'importance de l'agriculture et des organisations paysannes pour le développement global d'un pays.

Qu'est-ce que l'ACCIR ?

LES RESSOURCES HUMAINES

Pour construire et mener à bien les projets, l'ACCIR est organisée comme suit :

Élus en juin 2022

Un Conseil d'Administration et un Bureau

Le Bureau se réunit une fois par mois et le Conseil d'Administration tous les 2 mois.

Le Conseil d'Administration

- Mildred BRAIDY
- Jean-Marie CHAUVET
- Vianney DANET
- Jean-François GASCON
- Monique JANSON
- Sophie LAFOLLIE
- Bernard LECLERCQ
- Patrick LEROY
- Jean-Marie POUGEOISE
- Anne WARNIER
- Nicolas WARNIER,
- Anne-Marie WARZEE

Les membres du Bureau :

- Vianney DANET, membre du Bureau
- **Jean-François GASCON, Secrétaire Général**
- **Patrick LEROY, Président**
- **Nicolas WARNIER, Trésorier**
- Anne-Marie WARZEE, membre du Bureau

Des commissions

C'est en commission que le travail de fond lié aux projets est fait, depuis la naissance d'un projet jusqu'à son terme. Elles sont composées de membres de l'ACCIR, bénévoles engagés et de membres du Conseil d'Administration. Chaque commission est gérée par un « responsable de commission ».

Les travaux menés en commission sont soumis au Bureau et au Conseil d'Administration pour approbation et vote.

Une animatrice

Elle a pour mission de contribuer au fonctionnement, au développement et à l'animation de l'ACCIR, aux côtés des élus associatifs et des responsables de commissions. Elle est également le lien entre les élus, les adhérents et les partenaires du nord et du sud.

4

commissions pays

- Commission **Burkina**
2 projets
- Commission **Togo & Bénin**
5 projets
- Commission **Sénégal**
3 projets
- Commission **Rwanda**
1 projet

Des bénévoles ponctuels

Ces personnes sensibles aux questions de solidarité internationale, adhérentes à l'ACCIR ou non sont d'une aide précieuse dans nos actions.

LE FINANCEMENT

*Pas de projets sans financement et pas de financement sans adhérents.
Les ressources de l'ACCIR sont privées.*

La collecte du 1/1000^{ème}

Chaque année les exploitations agricoles et viticoles volontaires du territoire soutiennent l'ACCIR en faisant don d'un millième de leur récolte (céréales, viticoles, betteraves) via leurs coopératives.

Il s'agit de la source de financement principale de l'ACCIR.

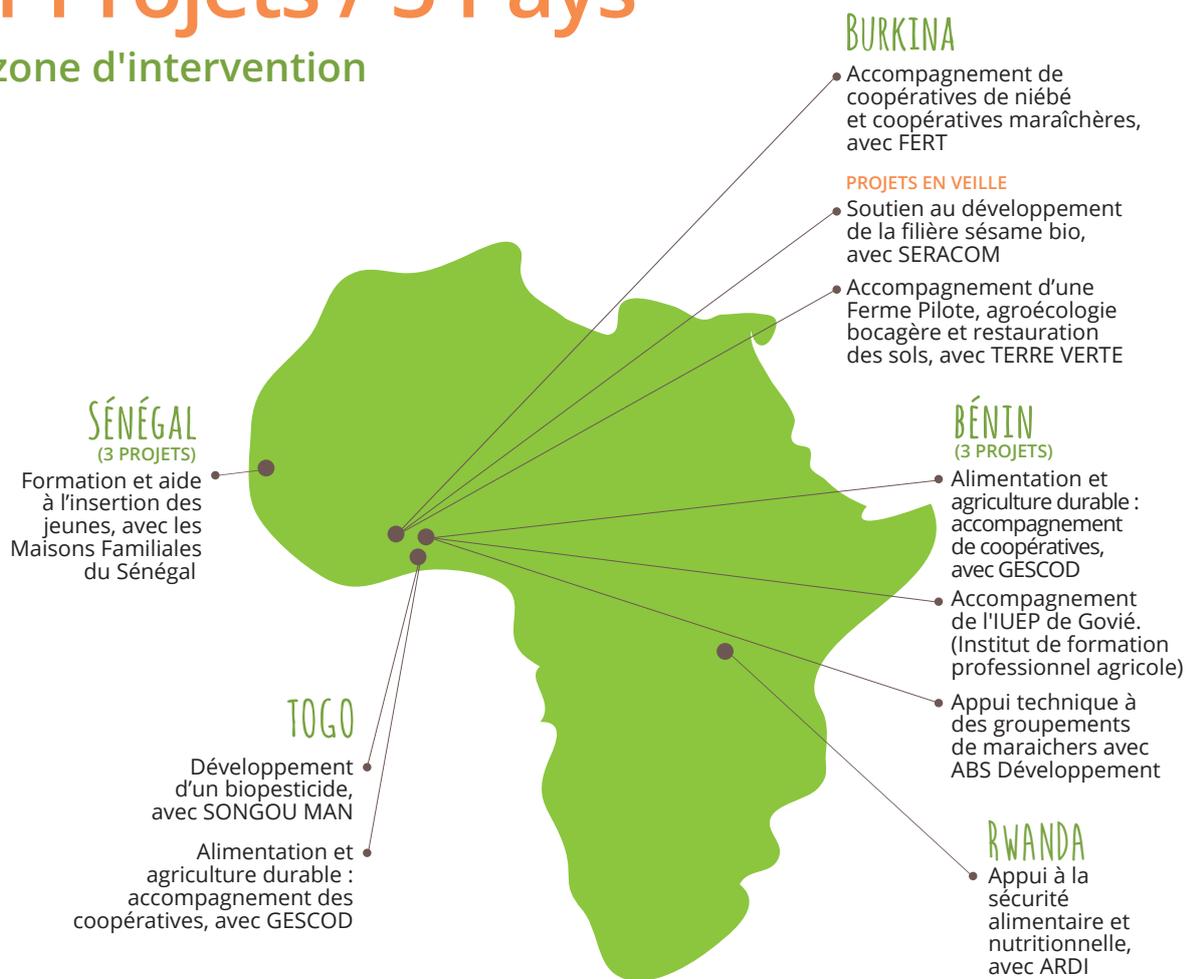
Les dons et cotisations des particuliers du monde agricole ou non ;

Les actions et initiatives locales

- la mise en culture de parcelles libres au profit de l'ACCIR par des agriculteurs bénévoles avec le concours d'organismes agricoles locaux.
- des actions ponctuelles menées au profit de l'ACCIR par des tiers.

11 Projets / 5 Pays

La zone d'intervention



Nos partenaires

Les coopératives



Les partenaires sur les projets au Sud



Les partenaires sur le territoire



- Collectif Cités en Champagne pour la Solidarité Internationale

Formation et insertion des jeunes dans leur territoire

Travailler la terre, vivre de son travail, c'est l'ambition des jeunes formés dans les Maisons Familiales (MF) du Sénégal. Depuis 2017, l'ACCIR a choisi de les aider à s'insérer dans leur territoire après leur formation. Deux missions ont eu lieu pour suivre les projets.



Les jeunes bénéficiaires de la formation en élevage porcin.

Nouveau projet en Casamance

Accompagner des jeunes par une formation qualitative en élevage porcin

Une mission en janvier a notamment permis de rencontrer cinq jeunes de la MF d'Oukout pour échanger avec eux sur les projets d'installation en élevage porcin qu'ils nous avaient soumis. Malheureusement, l'étude de leurs projets avait révélé un défaut de compétences et beaucoup d'incohérence. Les membres de la mission ont fait état de leur manque d'assurance, de motivation et de lacunes, et ce, malgré la formation qu'ils avaient reçue par la MF. L'ACCIR a donc décidé de ne pas financer leur projet dans un premier temps.

Convaincus que la réussite d'une bonne installation passe par la formation, l'ACCIR a décidé de missionner un formateur qualifié et de financer une nouvelle formation pour ces jeunes. Richard Malou, spécialiste sénégalais en élevage porcin et enseignant-chercheur a accepté de participer à cette « expérience ».

La formation, alliant théorie et pratique, s'est déroulée d'octobre à décembre. Des bénévoles de l'ACCIR se sont rendus sur place en mission en octobre. Ils ont eu l'occasion d'assister à une journée de cours et d'évaluer la motivation des jeunes et apprécier les qualités

Au Sénégal, l'élevage de porc connaît une croissance annuelle de 3,5% : consommation familiale, exportation vers la Gambie et la Guinée, approvisionnement des sites touristiques.

pédagogiques du formateur qui mobilise leur attention, crée des échanges et n'hésite pas à les « bousculer » en passant des messages forts.

Nous nous sommes entretenus individuellement avec chaque jeune à l'issue de la formation théorique et avant leur départ en stage. Le constat est clair :

- Le formateur leur a rendu confiance et motivation ;
- Ils regrettent de ne pas avoir eu ce type de formation en 2021 ;
- Ils appréhendent la période de stage de 6 semaines en immersion dans des exploitations performantes mais reconnaissent que la mise en application des acquis théoriques est indispensable (cf. bulletin ACCIR n°203 – janv. 2023).

Ces cinq jeunes ont validé leur formation fin 2022 et nous nous en félicitons.

Sur les conseils du formateur, ils ont accepté l'idée d'être salarié dans des exploitations porcines pendant quelques mois afin d'acquérir de l'expérience et avant de monter leur propre projet de porcherie.

Suivi des projets en cours

Deux promotions de maraîchers installés à Potou (Nord) :

Sur les 28 jeunes insérés par l'ACCIR à travers la 1^{ère} promotion (7) et la 2^{ème} (14), 10 bénéficient d'un accompagnement à leur projet par le programme SEN/32 (insertion et développement de l'emploi par l'accompagnement local). Ils ont ainsi bénéficié en 2022 d'une formation à la communication digitale et au plan d'affaires.

2017 - 2022

90

jeunes formés dans **4 Maisons Familiales**, dont **85 jeunes insérés** dans leur territoire avec le soutien de l'ACCIR et 5 jeunes dont le projet sera étudié en 2023.

Trois maraîchers installés à Oukout (Casamance, sud) :

Installés sur leur propre périmètre depuis décembre 2021 grâce à l'appui de l'ACCIR, nous avons profité de notre mission sur place en octobre 2022 pour les rencontrer et visiter leurs exploitations.

Pour deux d'entre eux, nous constatons l'autonomie, les cultures sont en place, leur activité est rentable et ils prévoient d'utiliser leurs gains pour agrandir leur périmètre afin d'atteindre 1 ha d'ici trois ans comme prévu dans le projet.

Pour le troisième, le constat est décevant. Etant célibataire ses ressources sont mélangées avec celles de la famille et son père semble omniprésent.

Nous rappelons les objectifs :

Chaque jeune qui bénéficie d'un soutien de l'ACCIR doit être autonome dans la gestion de son périmètre maraîcher. Il doit donc connaître ses dépenses et recettes et assumer ses choix de production. Il doit pouvoir s'évaluer.

Nous exigeons aux trois maraîchers de tenir une "comptabilité" précise et de nous rendre compte début 2023. La convention liant l'ACCIR à la MF d'Oukout prévoit un rapport narratif et chiffré à six mois et à un an de leur activité. Un suivi particulier de ces maraîchers sera donc observé au cours de l'année 2023.

Les relations avec le partenaire

Deux représentants de l'UNMFRS (Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales du Sénégal) ont été reçus par l'ACCIR en juin 2022 lors d'un déplacement en France auprès des Maisons Familiales du Grand-Est. L'occasion d'échanger sur les projets en cours et les choix stratégiques de leur structure.

Les perspectives

Accompagnement de GIE maraîchage avec GESCOD* par la formation et l'utilisation de l'énergie solaire
Depuis plusieurs années, des échanges existent entre la Région Grand-Est et l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor (EIZ) qui regroupe 3 Départements de Casa-

mance : Oussouye, Bignona et Ziguinchor. L'objectif de ce partenariat est de répondre à des appels à projet en développement local et durable (eau, assainissement, ...).

C'est dans le cadre de ces échanges entre la Région Grand-Est et l'EIZ, que l'ACCIR a été sollicitée par le GESCOD pour un projet visant à accompagner des femmes qui pratiquent déjà le maraîchage via la formation et l'utilisation du solaire.

Le GESCOD a donc fait appel à l'ACCIR pour sa connaissance du réseau des MF afin de s'adjoindre les services d'un "expert en maraîchage" qui aura pour mission dans ce projet de former les femmes afin de renforcer leur autonomie, alléger leur travail et améliorer leurs productions.

Les bénévoles de l'ACCIR présents en Casamance en octobre 2022 ont eu l'occasion de rencontrer les représentants de l'EIZ afin de préciser les contours de ce projet "pilote" qui devrait être mené au cours de l'année 2023.

Suivi des jeunes formés en élevage porcin

Les cinq jeunes formés en élevage porcin ont soumis à l'ACCIR leur nouveau projet d'installation. Ils seront étudiés courant 2023 par la commission Sénégal de l'ACCIR.

Anne-Marie WARZÉE,
Responsable de la Commission Sénégal

*Gescod: Grand Est Solidarités et Coopération pour le Développement



L'accompagnement de l'ACCIR au Burkina Faso a évolué en 2022

Le pays connaît depuis 2016 une dégradation de la situation sécuritaire avec des attaques et pillages récurrents de groupes armés islamiques. Les partenariats financiers évoluent et la présence de l'ACCIR dans le pays s'en voit modifiée.

Après 18 ans de partenariat, le projet niébé est appelé à évoluer

Pendant 18 ans, l'ACCIR a contribué au développement de la filière niébé et apporté son appui aux Organisations Paysannes du Sanmatenga en les accompagnant vers plus d'autonomie, en partenariat avec l'association Fert*.

Une dernière mission enrichissante

Pour des raisons sécuritaires, la dernière mission de l'ACCIR remontait à 2018. C'est donc avec une grande satisfaction qu'une mission commune avec Fert a pu se dérouler sereinement à Ouagadougou en janvier 2022, avec Jean-Louis Garnotel, membre de la commission Niébé. Les objectifs fixés ont été atteints. Des rencontres avec les coopératives partenaires de la Région Centre, 3 coopératives maraîchères et 2 coopératives de niébé, ont été l'occasion d'échanges. Une journée, organisée à Ouagadougou regroupant les 12 coopératives associées au projet, a permis la rencontre des représentants des coopératives du Nord situées en zone d'insécurité. Très bien préparée par l'équipe Fert et les coopératives, cette mission a permis à l'ACCIR de mieux appréhender le projet tel qu'il fonctionne aujourd'hui et de mieux connaître les organisations de producteurs de la région Centre, impliquées dans le maraîchage ou la production de niébé.

Un accompagnement toujours plus diversifié et en adéquation avec les besoins des producteurs et des coopératives

Dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement et la viabilité des coopératives, et la formation des producteurs, de nombreuses initiatives ont été mises en place en 2022, tant dans le domaine technique qu'économique ou dans la formation humaine.

Appui technique

- Mise à disposition de pluviomètres auprès des producteurs-relais
- Engouement pour le compostage en tas, grâce à une prise de conscience de l'intérêt de la fumure organique pour améliorer la fertilité des sols.



Remise d'un certificat de reconnaissance par la coopérative de Pissila à J-Louis Garnotel de l'Accir.

- **Réflexion sur les engrais minéraux** face à la flambée des prix de l'engrais NPK. Un phosphate naturel, Burkina Phosphate, pourrait être une alternative au NPK.
- **Approvisionnement en semences améliorées de niébé** grâce à une collaboration inter-coopératives,
- **Etude de la fertilité des sols** par le laboratoire BUNASOL (Bureau National des Sols) sur plusieurs sites dans le but d'augmenter la productivité des cultures.

Conseil économique aux exploitations agricoles familiales

Fert a la volonté de réorganiser ses activités sur un suivi global de l'Exploitation Agricole Familiale. Fert s'oriente vers une approche globale des activités et non plus par filière, et donc plus à l'échelle du territoire avec une volonté d'introduire l'élevage. Dans cet objectif, l'aspect technico-économique est mis en avant avec un suivi rapproché pour les paysans, par des formations au calcul de la marge brute, suivies d'échanges pour orienter leurs productions. La formation des conseillers est donc renforcée sur le plan économique.

Formation humaine

Formation des membres du Comité de surveillance des coopératives pour redéfinir les rôles et les tâches de chacun. Réunion bimestrielle inter-coopérative, lors d'une journée d'échange regroupant les 12 coopératives partenaires.

FIN DU PARTENARIAT FERT/ACCIR

Débutée en 2007 dans le cadre de l'accompagnement de trois unions de producteurs de niébé de la Province du Sanmatenga (Dablo, Pensa et Pissila), la collaboration Fert-Accir s'est développée jusqu'à mener des actions avec douze organisations de producteurs agricoles fédérant près de 7860 producteurs membres (dont 62% de femmes). Après 15 ans de partenariat avec Fert, la convention, qui prenait fin le 31 décembre 2022 n'a pas été renouvelée. La suite à donner quant à un partenariat direct de l'ACCIR avec les coopératives historiques de niébé, et particulièrement celle de Pissila, a été étudiée mais compte tenu du climat politique du pays et de l'insécurité forte dans cette région du Nord, un partenariat en direct avec ces coopératives paraît difficile à envisager pour le moment. Mais la porte reste bien sûr ouverte pour des actions ponctuelles en fonction des besoins des coopératives et des moyens et ressources de l'ACCIR.

Mildred BRAIDY & J-Louis GARNOTEL
Commission Burkina
<https://www.fert.fr> *FERT agri-agence

Ferme Pilote de Goëma, continuité des relations

Le partenariat financier entre l'ACCIR et la Ferme pilote de GOEMA a pris fin le 31 décembre 2021. Pour autant, dans l'attente de la soumission d'un projet novateur, nous gardons un lien avec elle et échangeons régulièrement sur ses activités toujours nombreuses, permises actuellement par un financement suédois conséquent.

Ainsi l'année 2022 y a été intense avec l'aménagement d'un périmètre de 324 ha qui se poursuivra sur 2023 et la finalisation de l'aménagement d'une piste boisée permettant de désenclaver les villages rattachés à la ferme. Un tracteur et des outils agricoles sont même arrivés pour soulager les travaux et augmenter les surfaces cultivées.

Par ailleurs, l'ACCIR reste en contact permanent avec Terre Verte et son coordinateur, Henri GIRARD. En novembre 2022, quelques membres de l'ACCIR ont participé au chargement d'un container au départ de Reims avec des matériels divers à destination des fermes pilotes de Terre Verte au Burkina. Et nous avons toujours le projet d'accueillir dès que possible des stagiaires burkinabés sur notre territoire Champardennais.

<https://www.eauterreverdure.org>

Claude MAUPRIVEZ,
Responsable du projet

Accompagnement des producteurs de sésame bio avec SERACOM

On a assisté au blocus de la ville de Djibo depuis février 2022. Les activités d'appui à la production et la commercialisation du sésame bio ont connu un arrêt total pour la première fois depuis 2004, année de leur lancement.

Cependant, SERACOM a poursuivi son projet de digitalisation du conseil et du contrôle interne avec les producteurs déplacés et installés à Djibo. Ainsi un certain nombre de modules de formation et d'outils de suivi ont été traduits et digitalisés.

En 2022, la situation critique dans la région d'intervention de SERACOM (Djibo, Aribinda et Kelbo) a poussé à se tourner vers des actions au bénéfice des populations pour apporter une aide humanitaire.

Grâce à son ancrage local et à son expérience, SERACOM a entrepris la mise en œuvre de ces actions avec différents partenaires :

- L'ACCIR a octroyé à SERACOM une aide d'urgence à destination des producteurs de sésame et leurs familles déplacés à Djibo, Aribinda et Kelbo. Faute d'approvisionnement des marchés locaux, les vivres ont été achetés à Ouagadougou et seront livrés dans la zone avec les convois militaires puis rétrocédés aux cantines des écoles et des centres d'éducation non formelle. Cette aide bénéficiera à 315 familles environ.
- Les livraisons héliportées du Programme Alimentaire Mondial (PAM), ont repris en octobre en petite quantité, avec la situation de famine. Ainsi en 2022, avec le PAM, SERACOM a réceptionné et distribué 1 951 tonnes de vivres à 85 000 personnes sur ces trois villes.
- Un début de partenariat entre SERACOM et l'UNICEF avec la mise en place de deux projets au niveau de Djibo et d'Aribinda : un projet « éducation » avec l'ouverture de 25 centres d'éducation non formelle pour 1 000 enfants déscolarisés à la suite de la situation sécuritaire et un projet de promotion « Eau, Hygiène et Assainissement ».
- La FAO a permis la distribution de 80 tonnes d'aliments du bétail aux agropasteurs de la ville de Djibo.

Ousmane DAO,
Directeur de SERACOM

Accompagnement de nouvelles coopératives

L'ACCIR, en partenariat avec GESCOD* continue son action auprès des coopératives. Elle accompagne particulièrement le développement de 16 nouvelles coopératives dans la Région Centrale au Togo et des départements du Borgou et de l'Alibori au Bénin. C'est un nouveau projet « Agroécologie et structuration des systèmes alimentaires pour un développement économique des territoires ».

Cet accompagnement n'est pas nouveau

Depuis 2010, les organisations paysannes du Togo et du Bénin ont dû se transformer en coopératives (dans le cadre de la loi OHADA**). Aujourd'hui, si elles ont bien intégré les profonds changements que cela a induit dans les habitudes de travail, il reste encore à faire pour que les aspects économiques soient mieux traités. La nouvelle organisation des producteurs en coopératives implique, en effet, une mise en commun de leurs moyens de production et de commercialisation. L'année 2022 a marqué la fin du projet débuté en 2020 et le début d'un nouveau qui porte sur l'accompagnement de 16 nouvelles coopératives. Comme le précédent, ce nouveau projet vise à renforcer les capacités organisationnelles des coopératives de producteurs. Il s'étendra jusqu'à 2024.

Renforcer l'organisation coopérative par la formation

- Ateliers de formation sur la réglementation et la gouvernance des coopératives.
- Formations des coopérateurs sur les itinéraires techniques des productions. La production se rapproche du mode agro-écologique face à la rareté et au coût élevé des intrants. Il y a eu aussi la mise à disposition de semences améliorées

- Formations sur la conservation, la commercialisation, la transformation (soja en fromage, en remplacement de la viande trop chère dans l'alimentation).

Faciliter l'organisation commune des coopérateurs

- Mise en place de crédits d'intrants pour d'anciennes coopératives qui augmentent leur activité et les nouvelles coopératives des deux pays.

Le nouveau projet avec ces 16 coopératives s'inscrit dans un plus grand cadre d'action

- Le développement de filières pour l'écoulement des productions locales en créant de la valeur par la certification.
- L'amélioration de la production de semences locales dans 2 fermes.
- Le renforcement des capacités des jeunes agriculteurs avec les fermes écoles du REJEPAT***
- L'harmonisation des formations en agroécologie par les Maisons Familiales Rurales du Togo.
- L'encouragement à la parité et sensibilisation à l'intérêt de la représentation des femmes au sein des organisations professionnelles.
- La réalisation et la diffusion dans les lycées de la Région Centrale au Togo d'un manuel d'initiation aux notions de l'agriculture biologique.

Une mission a eu lieu sur place en janvier 2023 pour rencontrer les représentants de Gescod et des coopératives.

Perspectives

Un projet de développement des filières riz et arachide est à l'étude pour 2023, ainsi que la mise en place de périmètres maraichers sécurisés destinés aux femmes.

*GESCOD : Grand Est Solidarités et Coopération pour le Développement

**OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

*** REJEPAT : Réseau des JEunes Producteurs Professionnels Agricoles du Togo

Patrick LEROY,
Responsable de la Commission Togo & Benin



Atelier de transformation du soja en fromage.

Développement d'un biopesticide à base de graines de neem

Deuxième et dernière année d'expérimentation et de vulgarisation de la poudre de neem pour la protection des cultures avec notre partenaire SONGOU MAN. Objectif : trouver une alternative naturelle à l'utilisation des pesticides.



Niébé non traité



Niébé traité

Le contexte du projet

L'ACCIR en partenariat avec l'association l'Acacia et le Néré* a cofinancé un projet de développement d'un biopesticide à base de graines de neem** dans l'objectif de favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et des personnes.

Le projet porté par l'ONG SONGOU MAN couvre chacune des 16 communes (équivalent aux cantons en France) de la Région des Savanes, au nord du Togo.

Les activités

- Les 16 « paysans leaders » sélectionnés et formés la première année à l'emploi du neem ont assuré la diffusion des bonnes pratiques de traitement auprès de nouveaux utilisateurs intégrés au projet.
- Une technicienne chargée du suivi et de l'expérimentation a été recrutée. Elle a d'abord fait un stage de formation à la fabrication de la poudre de neem à l'École Supérieure d'Agronomie de Lomé, fournisseur du produit servant à l'expérimentation, avant de pouvoir se rendre sur le terrain.

Les constats

Des mesures de rendements comparatives ont été réalisées pour juger de l'efficacité du produit. Sur la base de ces mesures, toutes cultures confondues, un supplément de rendement de 30% en moyenne a été constaté, avec une parfaite innocuité des traitements pour les personnes et les animaux.

Cependant, cette efficacité serait à confirmer en pratiquant plus de mesures comparatives sur la prochaine campagne.

Les perspectives

Au vu des premiers résultats des expérimentations, la demande de ce produit biologique est très importante. L'approvisionnement en graine de neem, sera donc un facteur clé pour le développement de cette activité.

La possibilité de fabrication de ce produit ou d'un produit similaire par les paysans eux-mêmes est envisagée. Il s'agirait d'association avec d'autres plantes (piment, ail, tabac, ...) et des tensio-actifs (savon).

Convaincu par l'efficacité de ce type de produit naturels et les débouchés possibles, notre partenaire SONGOU MAN étudie le montage d'une unité de fabrication dans son siège social avec les graines de neem récoltées sur place.

Les relations avec le partenaire

Salifou Bounélé, Directeur de SONGOU MAN était en visite en France en mai 2022 à l'occasion de l'assemblée générale de l'Acacia et le Néré. Les membres de la commission Togo de l'Accir ont pu le rencontrer et échanger avec lui sur les expérimentations menées et ses projets de développement.

*L'Acacia et le Néré est une association créée en 2009

<https://www.helloasso.com/associations/l-acacia-et-le-nere>

** Aussi appelé margousier, le neem est un arbre peu connu originaire d'Inde. Souvent utilisé pour ses vertus médicinales, c'est pour d'autres vertus qu'il intéresse le milieu agricole. En effet, les substances produites par ses feuilles, ses bois et ses fruits agiraient comme une barrière naturelle contre les parasites et les ravageurs sur les cultures.

Patrick LEROY,
Responsable de la Commission Togo & Benin

Deux nouveaux projets

Suite à la dissolution de Cœur de Vivescia mi 2022, l'ACCIR poursuit l'appui à des groupements de maraîchers et l'accompagnement d'un centre de formation agricole post-bac.

APPUI TECHNIQUE À DES GROUPEMENTS DE MARAÎCHERS

L'ACCIR poursuit le financement de l'appui technique de ce projet qui vise à accompagner 13 groupements de maraîchers dans les communes de Copargo, Djougou et Ouake. Cet appui technique est assuré par les techniciens d'ABS Développement, notre partenaire local.

300 producteurs, 13 villages, 19 sites

Après les récoltes des cultures pluviales, le plus souvent du riz, les maraîchers exploitent les bas-fonds tant qu'il y a de l'eau. En septembre, 130 producteurs ont d'abord reçu une formation théorique de base, financée par l'association française ABCD. Puis les ingénieurs agronomes d'ABS Développement se déplacent deux fois par mois, d'octobre à mai, sur les sites de production. Ces déplacements sur le terrain sont l'occasion d'organiser des « formation-visite » pour les producteurs. Ces formations ont lieu sur une parcelle différente à chaque fois.

Les travaux réalisés en 2022

- La fertilisation organique et minérale,
- Le paillage,
- L'assolement et la rotation,
- La production locale de semences,
- L'association des cultures dans le cadre du contrôle des parasites,
- La préparation des insecticides biologiques,
- Le traitement phytosanitaire des légumes.

Les difficultés rencontrées

Le manque d'eau et le manque de protection envers les animaux divagants sont les doléances récurrentes des maraîchers. Les distances entre les groupements impliquent de nombreux déplacements aux techniciens qui parcourront près de 16 000 kms au cours de la saison.



Le maraîchage de contre-saison permet d'améliorer l'alimentation et surtout le revenus des producteurs.

ACCOMPAGNEMENT DE L'INSTITUT DE FORMATION AGRICOLE DE GOVIÉ

L'IUEP* Saint Jean Eudes de Govié forme des jeunes bacheliers



Une formation diplômante reconnue par l'Etat

La formation se déroule en deux ans. La première année associe la théorie (en apportant les bases scientifiques) et la pratique est dispensée sur les 30 ha du domaine, en maraîchage, élevage de poules pondeuses et lapin, pisciculture, apiculture, foresterie et transformation des produits agricoles.

La deuxième année, l'étudiant met en œuvre ses connaissances sur son propre terrain. L'obtention du diplôme (Diplôme Universitaire de Technologie dans les métiers de l'agriculture écologique) délivré par le ministère de l'Enseignement Supérieur est conditionnée par la rédaction d'un rapport.

Des difficultés

Les effectifs : 30 étudiants sont nécessaires pour équilibrer le budget. En 2022, ils étaient 15 inscrits en première année.

Une formation payante : le coût est un frein à l'inscription. Un système de bourse aide donc les étudiants les plus défavorisés. Des Activités Génératrices de Revenus réalisées à l'institut (production d'œufs, pépinière de 15 000 plants de palmiers à huile) apportent un complément de ressources.

Soutien de l'ACCIR

L'ACCIR a décidé de poursuivre et intensifier l'accompagnement initié par Cœur de Vivescia pour 2 ans, avec un double objectif :

- Développer la communication pour faire connaître l'institut et augmenter les effectifs ;
- Aider les étudiants à financer leur formation.

*IUEP : Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel

Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Lancé en 2020, le projet agricole et nutritionnel conduit par l'ARDI*, avec 400 ménages vulnérables et avec le soutien technique et financier de l'ACCIR, s'est achevé fin 2022. Le projet avait pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus démunis.



Réunion de présidentes de tontines.

Le projet concernait 3 des 5 cellules du Secteur de Kitabi dans la Province du Sud. C'est une région de haute altitude (2 000-2 500 m) avec une pluviométrie annuelle moyenne de 1 744 mm. La malnutrition est un problème chronique dans ce Secteur, grand producteur de thé.

Retour sur les activités menées en 2022 :

Un bilan positif

Au cours de l'année 2022, les activités du projet se sont déroulées comme prévu malgré les restrictions imposées par la pandémie de la Covid 19 durant le premier semestre.

Parmi les activités réalisées nous noterons :

- les distributions de petit bétail,
- l'installation de foyers améliorés et de citernes pour la collecte des eaux de pluie,
- les démonstrations pratiques pour la préparation de repas équilibrés,
- la mise en place de jardins potagers,
- les essais variétaux de haricots à rames,
- les formations sur la nutrition, l'agroécologie et l'extraction de Concentrés Protéiques Végétaux à partir des feuilles de haricots,
- la production de plants agroforestiers et fruitiers,
- le suivi des tontines (groupes d'épargne et de crédit),
- et finalement le soutien à des clubs d'élèves du primaire pour l'installation de jardins potagers, l'élevage de lapins et la plantation d'arbres fruitiers.

Des résultats marquants

Les visites effectuées auprès des ménages, les rencontres avec les responsables administratifs, les entretiens avec les présidentes des tontines, l'évaluation finale du projet et finalement l'audit, nous permettent d'apprécier concrètement: la bonne utilisation des fonds alloués, la conduite

effective des activités et les bons résultats obtenus, notamment la réduction du nombre d'enfants malnutris dans les 3 cellules couvertes par le projet.

Implication des femmes :

Particulièrement impliquées dans les activités, elles président les tontines où elles sont majoritaires. Ce sont elles qui participent aux séances de formation, qui élèvent les animaux, plantent les arbres ou mettent en place des jardins potagers.

Les activités les plus appréciées :

La distribution de petit bétail, l'installation de citernes et les interventions auprès des écoles.

Importance des tontines :

Elles ont permis aux adhérentes de se lancer dans les activités de leur choix (petit commerce, élevage, transformation des produits, etc.) ou de faire face à des événements familiaux inattendus.

Les relations avec le partenaire

Le voyage d'étude prévu en janvier 2022 a dû être reporté pour la deuxième année consécutive à cause des restrictions imposées par le covid cependant deux visites de la zone ont quand même pu avoir lieu en mars et septembre avec un membre de l'ACCIR et un membre de l'ARDI. Notons également que le Secrétaire Exécutif de l'ARDI a pu visiter notre région et découvrir son agriculture à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ACCIR en juin 2022.

Les perspectives:

Fin 2022, sur base des résultats obtenus et compte-tenu du professionnalisme du partenaire, le Conseil d'Administration de l'ACCIR a approuvé le financement d'un projet similaire de 3 ans couvrant toujours le Secteur de Kitabi auquel s'ajoute maintenant le Secteur de Kanduha où la malnutrition touche de nombreux enfants. 600 ménages vulnérables, soit 3 000 personnes environ, seront concernés. Il débutera en 2023.

Jean-François GASCON,
Responsable de la Commission Rwanda

*ARDI : Association Rwandaise pour la promotion du Développement Intégré

Les actions au NORD

Il s'agit de toutes les actions menées par l'ACCIR sur notre territoire pour sensibiliser à son action mais aussi des initiatives portées par d'autres d'organismes œuvrant à son profit.

Participer à des événements

Festival FESTISOL



L'ACCIR, membre du Collectif Cités en Champagne pour la Solidarité Internationale, s'associe à l'évènement FESTISOL qui se tient chaque année à l'automne, à l'abbaye de Vinetz à Châlons-en-Champagne. L'occasion de présenter l'ACCIR et ses actions.

www.festivaldessolidarites.org

Festival Alimenterre



Autour d'une sélection de 8 films documentaires, le festival

amène le public à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde. L'ACCIR a participé en 2022 à une « projection-débat » organisée par le lycée agricole de St-Pouange (10). Un échange nourri entre les associations présentes et les lycéens a suivi les 2 films présentés.

www.alimenterre.org

Foire de Châlons

L'ACCIR était invitée par GESCOD, le temps d'un après-midi lors de la Foire de Châlons. GESCOD et l'ACCIR sont partenaires au Togo et au Bénin (détails p. 8 et 9).

Initiatives solidaires et engagement du monde agricole

Culture de « terres libres » au profit de l'ACCIR



Pas moins de 38ha de « terres libres » de la zone des Sohettes à proximité de Reims sont cultivés depuis 2015 par un groupe d'agriculteurs marnais. Propriété de

la CCI Marne en Champagne, ces terres sont exploitées à des fins solidaires en attendant leur utilisation par la CCI. Les bénéfices des récoltes sont ainsi reversés

chaque année à des associations. Ainsi en 2022 trois associations dont l'ACCIR en ont été bénéficiaires. Une remise de chèque symbolique a eu lieu lors de la foire de Châlons en septembre 2022.

MERCI aux acteurs de cette initiative : la FDSEA 51, Cérésia, Cristal Union et la CCI Marne en Champagne. MERCI aux agriculteurs bénévoles qui consacrent du temps à cette action depuis bientôt dix ans.

Courir pour l'ACCIR



Une fois encore, BETASEED, acteur de la filière betterave, a renouvelé son soutien à l'ACCIR lors du marathon de Reims en octobre 2022 en réunissant

une équipe de coureurs dans un esprit solidaire. BETASEED a reversé à l'ACCIR le montant correspondant aux inscriptions des coureurs. Merci pour cette initiative !

Communiquer

Le bulletin d'information

Principal moyen de communication avec les adhérents, il est diffusé trois à quatre fois par an. Il permet :

- D'informer les adhérents sur le suivi des projets menés en Afrique ;
- De communiquer sur les actions menées au nord sur notre territoire ;
- De fournir une information concrète sur les problématiques agricoles des pays où nous intervenons ;
- Et de parler de ces pays sous un angle différent.



Assemblées générales de coopératives

Fin 2022, l'ACCIR a eu le plaisir d'intervenir aux assemblées générales de quelques coopératives parmi celles qui collectent le millième à son profit. L'occasion pour notre Président de rappeler nos objectifs, de présenter les actions menées et les perspectives et d'échanger avec les adhérents et les acteurs du monde agricole présents. Merci à ces coopératives qui nous ont offert un temps de parole lors de ces assemblées dont le planning est souvent serré.

Accueillir

En 2022, nous avons eu la chance d'accueillir quatre de nos partenaires africains. L'occasion de faire le point sur les projets en cours avec leur organisation. Chacune de ces visites est un réel plaisir et l'occasion d'avoir un contact direct avec nos partenaires.

Salifou BOUNÉLÉ,
Directeur de l'ONG Songou Man, Togo



En visite en France à l'occasion de l'assemblée générale de l'Acacia et le Néré, nous avons reçu Salifou pour une réunion avec les membres de la commission Togo et les membres du C.A. Il a présenté son travail de reboisement à partir des pépinières villageoises et les résultats de ses expérimentations sur un biopesticide à base de graines de neem pour la protection des cultures.

Patrice MUSABIMANA,
Secrétaire exécutif de ARDI au Rwanda



Invité par l'ACCIR à l'occasion de son assemblée générale en juin 2022, Patrice a apporté ses éclairages lors de la table ronde qui traitait de la question semencière dans un contexte de changement climatique au nord et au sud. Son séjour dans la région lui a également permis de visiter des exploitations agricoles, des coopératives et d'échanger avec les acteurs locaux du monde agricole.

Didier LEFEBVRE, Directeur de l'IUEP
Saint-Jean-Eudes de Govié, Bénin



Il dirige un centre de formation agricole au Bénin. Son établissement était jusqu'alors soutenu financièrement par Cœur de Vivescia, association dissoute courant 2022

dont les projets en Afrique ont été repris par l'ACCIR. A ce titre nous avons accueilli le Père Lefebvre lors d'une visite en France en septembre. L'objectif était de mieux connaître son établissement afin de déterminer si l'ACCIR souhaitait poursuivre l'accompagnement financier initié par Cœur de Vivescia.

Bintou BADJI et Pape SANÉ,
respectivement Présidente
et Directeur de l'UNMFRS, Sénégal



Invités en France par les Maisons Familiales du Grand-Est à l'occasion du Congrès National de l'UNMFREO* qui s'est déroulé en juillet 2022, les membres de la commission Sénégal de l'ACCIR les ont reçus sur une journée. Nos entretiens porteront sur leurs choix stratégiques et leur philosophie (ou positionnement) au sein du mouvement. L'offre en matière de formation au Sénégal se développe. Le recrutement de formateurs compétents est un investissement indispensable pour garantir l'efficacité de leur mission et la pérennité de leur structure.

Le partenariat actuel avec l'UMFREO, les MF Grand-Est et le CCFD** financé par l'AFD auquel était associé l'ACCIR ces dernières années prend fin courant 2023. Un bilan va être dressé. Un nouveau partenariat avec ces organismes prendra le relais courant 2023. Nous exprimons le souhait et la nécessité que les fonds alloués soient notamment destinés à la formation par le recrutement de formateurs spécialisés et l'établissement d'un plan de formation reconnu par l'Etat.

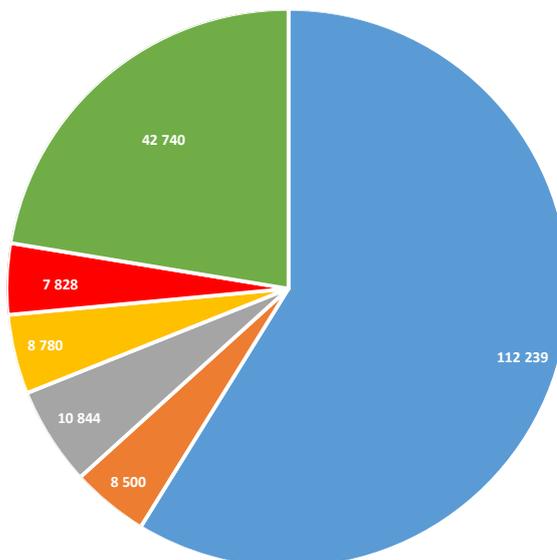
*UMFREO : Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation de France

**CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

Compte de Résultat 2022

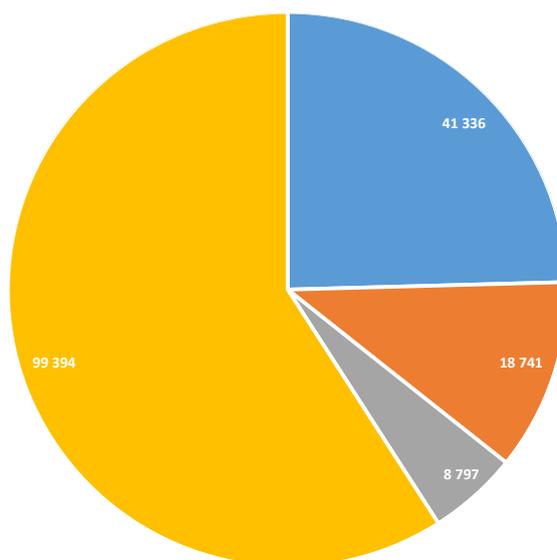
Recettes ACCIR 2022

- Millième
- Dons céréales FDSEA51
- Dons et cotisations
- Produits financiers
- Bénévolat
- Dévolution Cœur de Vivescia



Charges ACCIR 2022

- Fonctionnement
- Charges de personnel
- Actions Nord
- Actions Sud



Le budget de 2022 d'un montant de 190 931 € est en hausse de 27 % par rapport à 2021. Cette augmentation s'explique en partie par l'attribution d'une subvention de 42 740 € provenant de Cœur de Vivescia dont les activités Afrique au Bénin ont été reprises par l'ACCIR.

Les ressources de l'ACCIR permettent d'accompagner 11 projets dans 5 pays du Sud (Burkina, Togo, Bénin, Sénégal et Rwanda), de mener des actions de sensibilisation et d'information sur le territoire Champardennais et d'assurer le fonctionnement de l'association.

La collecte du « millième » auprès des agriculteurs, principale ressource de l'ACCIR, représente 59 % des produits, en baisse de 2 % par rapport à 2021.

Le budget global est utilisé comme suit :

- 25% pour le budget de fonctionnement ;
- 11% pour les charges d'animation ;
- 5% pour les actions Nord (Bulletin essentiellement) ;
- 59% pour les actions au Sud ;

CHARGES		PRODUITS	
300 - FONCTIONNEMENT			
Loyer	5 085	Millième	112 239
Prestations comptables	2 580		<i>Céréales</i> 101 087
Assurances	2 321		<i>Betteraves</i> 11 152
Déplacements	-		
Bureau et frais divers	1 434	Opération les Sohettes	8 500
Frais bancaires	1 146	Dévolution Cœur de Vivescia	42 740
Assemblée Générale	6 754	Dons et cotisations	10 844
Charges financières	18	Produits financiers	8 780
Dotations aux amort. et prov. pour dépréciation	13 388		
Impôts	782		
Bénévolat	7 828	Bénévolat	7 828
TOTAL I	41 336		190 931
312- CHARGES DE PERSONNEL			
Charges de personnel (mis à disposition)	18 741		
TOTAL II	18 741		-
315 - ACTIONS NORD			
Bulletin d'information	8 797		
TOTAL III	8 797		-
320 - ACTIONS SUD			
Burkina Faso	46 325		
<i>Appuis aux projets</i>	<i>- 366</i>		
<i>Projet Niébé</i>	<i>13 000</i>		
<i>Subvention Projet Séracom</i>	<i>33 691</i>		
Sénégal	12 009		
<i>Appuis aux projets</i>	<i>8 517</i>		
<i>Subvention MFR Sénégal</i>	<i>3 492</i>		
RWANDA	20 221		
<i>Subvention Projet Sud</i>	<i>20 221</i>		
TOGO BENIN GESCOD	7 802		
<i>Appuis aux projets</i>	<i>- 698</i>		
<i>Subvention Projet Gescod</i>	<i>8 500</i>		
TOGO	8 271		
<i>Subvention Projet Neem</i>	<i>8 271</i>		
BENIN	4 766		
<i>Subvention Projet Djougou</i>	<i>1 383</i>		
<i>Subvention Projet Govie</i>	<i>3 383</i>		
TOTAL IV	99 394		-
RESULTAT BENEFICIAIRE	22 663		
TOTAL GENERAL	190 931		190 931

Perspectives

Forte de son histoire, des femmes et des hommes qui la font vivre, l'ACCIR poursuivra sa mission d'accompagner le développement agricole dans plusieurs pays d'Afrique.



Il y a des intentions de projets pour le futur proche au Rwanda, Sénégal, Togo et Bénin, en ligne avec nos actions actuelles. Dès que les conditions de sécurité seront réunies, nous retournerons au Burkina. Des nouveaux partenariats sont envisageables.

Pour agir au Sud, il faut des moyens. Or nous constatons une érosion du nombre d'adhérents, une baisse des contributions, la difficulté de mobiliser de nouveaux bénévoles.

Le défi des années futures sera de nous faire connaître auprès des nouvelles générations d'agriculteurs champardennais..

Nous ne pourrons agir que par la **COMMUNICATION** :

- Les coopératives partenaires sont un maillon indispensable
- Le bulletin de liaison doit garder son attractivité
- Affirmer une présence sur les réseaux sociaux
- Intensifier les voyages découverte
- Créer des moments conviviaux avec les adhérents

La tâche est immense et exaltante. Avec la qualification et l'expérience de ses adhérents, l'ACCIR se prépare à relever ces défis.

Remerciements

L'ACCIR n'existe que par la contribution de ses adhérents, l'action de ses partenaires et l'engagement de ses bénévoles. Que tous ici soient remerciés.

Les **agriculteurs adhérents** d'abord, pour le versement du « millième » de leur récolte qui représente plus de 75% de nos ressources. A cela s'ajoute les contributions de généreux donateurs, le versement des bénéfices des récoltes faites sur le site des Sohettes, les cotisations et dons des particuliers, et un apport exceptionnel de Cœur de Vivescia pour 2022. Ces ressources garantissent l'indépendance de notre association et un fonctionnement financier s'inscrivant dans la durée.

Nos premiers **partenaires au Nord** sont les **coopératives céréalières et sucrières**. Elles sont les collecteurs du « millième ». Aux coopératives, socle financier de l'ACCIR, se joignent des partenaires opérationnels comme le GESCOD, le réseau des Maisons Familiales et Rurales ou l'association l'Acacia et le Néré. Forts de leur implantation dans les pays d'intervention, ces partenaires assurent le bon déroulement des activités et la bonne exécution des projets.

Nos **partenaires du Sud**, que sont SERACOM, Terre Verte, ARDI, l'UNMFRS, ABS Développement ou Songou Man établissent le lien entre notre association et les organisations paysannes. Ils ont un rôle déterminant sur le terrain.

Une trentaine de **bénévoles** assurent régulièrement le bon fonctionnement des commissions, du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration. D'autres personnes apportent leur compétence, bonne volonté, aide plus ou moins ponctuelle pour accueillir, aider, partager. Soulignons aussi le travail intense réalisé par notre animatrice coordinatrice.

L'engagement de tous est vital pour notre association !

Merci

à tous ceux qui participent à cette belle aventure !

Situation critique au Burkina Faso : vers une catastrophe humanitaire

L'ACCIR a développé depuis plusieurs années un partenariat solide avec SERACOM situé dans la zone de Djibo. Cette zone est terriblement touchée par l'instabilité dans le pays avec des conséquences dramatiques sur le plan humanitaire. Explications :

Depuis 2016, le Burkina Faso subit des attaques et des pillages récurrents causés par des groupes armés islamiques, principalement dans les régions du Sahel, du Centre Nord, du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Cette dégradation de la situation sécuritaire a entraîné entre autres le déplacement interne d'environ 2 000 000 de personnes, la baisse de la production agricole (car beaucoup de paysans ont été empêchés de cultiver leur champ), la diminution du cheptel (pillages, abandons lors des fuites, manque de soins vétérinaires, surpâturage et manque de fourrage) et la perturbation du fonctionnement des marchés à cause des blocus exercés autour des villes et des villages par les groupes armés.

Fin 2022 on dénombrait à Djibo **plus de 228 900 déplacés pour une population hôte de la ville estimée à 44 624 personnes** selon la mairie de Djibo.

En plus du déplacement forcé des populations de leurs villages, les groupes armés ont imposé depuis février 2022 un blocus de la ville de Djibo interdisant même aux animaux d'aller au pâturage. Il faut aussi noter que la route nationale qui relie Djibo à Kongoussi n'a connu aucun trafic sans escorte militaire depuis le jeudi 17 février 2021.

La situation sécuritaire de Djibo assiégée par les GANI (Groupes Armés Non Identifiés) a connu une dégradation continue avec pour conséquences :

- La perte totale des moyens d'existence des populations avec le vol du bétail des populations lors de l'attaque du 2 juin et des semaines suivantes,
- La fermeture du marché à bétail de Djibo,
- L'impossibilité des populations de vaquer à leurs activités agricoles sur cette campagne,
- L'interdiction des populations de tout mouvement entre la ville de Djibo et les villages,
- Le faible ravitaillement de la ville,
- Le sabotage des points d'eau par les groupes armés,



- La fermeture des dernières écoles dans la ville de Djibo,
- La baisse des assistances humanitaires avec la suspension de l'assistance alimentaire du PAM à plus de 80 000 PDI (Personnes Déplacées Internes) depuis janvier 2022 et du CONASUR (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation) depuis Mars 2022,
- L'augmentation de la vulnérabilité des ménages hôtes et PDI,
- La suspension de tous les réseaux téléphoniques depuis mi-février alors que beaucoup de ménages vivaient grâce aux envois monétaires des parents vivant à l'étranger.

L'inflation au niveau national, la flambée du coût du transport Djibo-Ouagadougou et la rupture des stocks sur le marché ont aussi beaucoup impacté les prix des denrées jamais égalés. À ce jour le problème n'est pas tant le prix, que la disponibilité même des vivres sur le marché.

« Au vu de la situation de la ville et des populations, une famine est en train de s'installer à Djibo et si rien n'est fait d'ici là nous allons assister à une catastrophe humanitaire ».

Ousmane DAO,
Directeur de SERACOM



Complexe Agricole du Mont Bernard
Route de Suippes
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. 03 26 64 28 58

E-mail : accir@orange.fr - www.accir.org
www.facebook.com/ACCIR